

<Banque (en-tête)>

<Lieu/Date>

Communauté européenne  
représentée par la Commission européenne  
Direction générale Education et Culture  
Unité D3  
[adresse]

**Garantie pour pré-financement**  
**Contrat n° <> : <Titre>**

Par la présente, nous vous confirmons que nous nous portons garants vis-à-vis de la Communauté européenne, de manière inconditionnelle, et irrévocablement, jusqu'à concurrence de

EUR <>

(en toutes lettres: <>euro)

de la bonne exécution du contrat ci-dessus no. <> (ci-après 'le contrat') conclu entre la Communauté européenne et <société/raison sociale/adresse – telles que ces données figurent dans le contrat (ci-après 'le Contractant')>.

Si la Commission l'informe que le Contractant n'a pas satisfait précisément, quelle qu'en soit la raison, à ses obligations en vertu du contrat, la banque s'engage à verser immédiatement au compte indiqué par la Commission la créance de cette dernière à concurrence du montant susmentionné, à la place du Contractant, à la première demande écrite qui lui sera présentée par la Commission (par lettre recommandée à la poste avec accusé de réception).

Tout paiement effectué sous cette garantie viendra en diminution du montant maximum global sus-mentionné.

La banque renonce au bénéfice de discussion et à tout droit de refus de la prestation, de rétention, de contestation ou de compensation et elle renonce également à faire valoir des droits éventuels que le Contractant pourrait avoir vis-à-vis de la Commission en vertu du contrat ou en liaison avec ce dernier, ou sur toute autre base.

La banque ne peut être libérée de la présente garantie préalablement à la date d'expiration que sur consentement écrit de la Commission.

Les obligations incombant à la banque en vertu de la présente garantie ne sont pas affectées par les mesures ou accords éventuels dont la Commission conviendrait avec le Contractant et qui concerneraient les obligations de ce dernier en vertu du contrat.

La présente garantie entre immédiatement en vigueur. Elle expire à la restitution du présent document qui doit avoir lieu dans les 30 jours à compter de l'exécution du paiement final en vertu du contrat.

La présente garantie est soumise au droit applicable au contrat.

Tout litige relatif à la présente garantie relève exclusivement de la juridiction compétente pour le contrat.

[Lieu/Date]

---

[Signature/Fonction]